

MICHELLE DESMYTER

Donc, cette session est enregistrée et sera régie par les normes attendues de comportements attendus de l'ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement de l'ICANN.

Les questions-réponses ne seront lues à voix haute que s'ils sont mis dans la fenêtre Questions-réponses. L'interprétation sera assurée en anglais, français et en espagnol. Si vous souhaitez prendre la parole lors de cette session, levez votre main dans Zoom et lorsqu'on appellera votre nom, les participants à distance seront autorisés à allumer leur micro. Les personnes dans la salle utiliseront un micro physique pour s'exprimer. Veuillez indiquer votre nom et parler et indiquer la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez une autre langue que l'anglais et veuillez parler à un rythme raisonnable.

Si vous souhaitez utiliser les casques d'interprétation aujourd'hui, pour rappel, posez bien votre récepteur sur la table et ne le couvrez pas de façon à ce que vous puissiez bien recevoir le signal. Je vais maintenant donner la parole à Avri Doria, coprésidente du CPWG.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

AVRI DORIA

Merci. Je vais m'exprimer dans une version de l'anglais. Voilà. Parfois, ça ressemble à de l'anglais, parfois pas. Je vais donc vous présenter cette session. Je vais passer à la première diapo.

Donc, pour vous présenter cette séance, beaucoup de personnes s'inquiétaient de cette séance, mais les plans pour la nouvelle série de gTLD sont en train d'être peaufinés et beaucoup de personnes se sont repenchées sur les conversations qu'on a eues de par le passé pour comprendre les concepts qui se sont développés lors de ces discussions. Et alors qu'on passait en revue l'AGB, le guide de candidature, des questions ont émergé. Et on verra même bien sûr, une liste des questions qui ont été soulevées au sein de l'At-Large, aux questions qui ont été envoyées par l'At-Large, au conseil d'administration et aux différentes équipes concernant leurs inquiétudes par rapport aux nouveaux programmes il y a un an, il y a deux ans.

On nous disait toujours, et moi-même, je dois reconnaître que j'ai fait la même chose de par le passé, on nous disait toujours que tout allait bien se passer. Vous verrez, tout va bien se passer, vous serez contents. Et c'est probablement le cas, effectivement. Mais je voulais vraiment faire en sorte que chacun et chacune puisse passer en revue ces questions.

Aussi, nous avons établi une liste de sujets possibles qui ont été tirés des commentaires et de nos consultations. Nous avons fait un sondage avec le CPWG ainsi que l'OFBWP – Groupe de travail sur les politiques consolidées et celui sur les opérations, les finances et

le budget. Et nous nous sommes demandé quels étaient les trois grandes questions qui inquiétaient les participants, les personnes qui ont participé à ces processus de consultation. Et puis ensuite, nous nous sommes concentrés sur les deux grandes priorités auxquelles nous souhaitons consacrer aujourd'hui, une demi-heure respectivement.

Tout d'abord, alors vous allez voir, on a bien horodaté toutes les sections de cette session. Trois minutes seront consacrées à la présentation des sujets. Ensuite, on parlera de du travail qui a été fait, du fait qu'on est très content. Ensuite, on vous présentera plutôt les points positifs négatifs plutôt. Ensuite, nous aurons un débat ouvert de dix minutes lors duquel je vais demander à chaque personne qui prendra la parole de s'en tenir à une minute d'intervention. On aura un chronomètre, un minuteur affiché.

Après ce débat libre, on repassera aux points négatifs. Et puis, on repassera aux points positifs. On donnera l'occasion à chacun donc d'exprimer leur avis. Oui, non, oui, ça fonctionne très bien et rien de tout ce que j'ai entendu ne va me faire changer d'avis. Et puis ensuite, la personne qui aura présenté ce sujet reprendra la parole pendant quelques minutes pour la conclusion et donc nous ferons de la même façon pour le sujet suivant. Et puis, nous nous lèverons la séance.

Alors, quels sont les différents sujets que nous avons passé en revue dans le cadre du sondage que nous avons effectué? Deux sujets notamment ont été mis en lumière, notamment par rapport

à l'utilisation malveillante du DNS. On s'est demandé : Est-ce qu'on en fait assez? Alors, il y a déjà beaucoup de progrès qui ont été faits, mais est-ce que c'est suffisant? Ensuite, deuxième sujet : le soutien aux candidats. Est-ce qu'on l'a rendu suffisamment accessible? Bonne question! Et on aura bien sûr les réponses, les avantages et les inconvénients et puis on verra. Voilà, vous avez aussi une autre liste, enfin plutôt une liste des autres sujets qui ont été soulevés par les participants à l'ALAC.

Alors passons au premier sujet, l'utilisation malveillante du DNS et la nouvelle série des gTLD. Nous allons avoir Hadia Elminiawi qui va nous présenter le sujet, puis ensuite le défenseur Olivier qui va nous présenter les avantages. Ensuite, Cheryl Langdon-Orr qui va nous présenter les inconvénients, puis nous reviendrons à un débat ouvert, puis Cheryl, puis Olivier, puis Hadia.

Ensuite, le deuxième sujet concernera le soutien accru accordé aux candidats. C'est Joanna qui vous présentera le sujet. Ensuite, Cheryl se fera l'avocate de la défense, Maureen, l'avocate de l'accusation. Nous aurons ensuite une discussion ouverte et puis nous reviendrons à Maureen, ensuite à Cheryl et puis nous redonnerons la parole à Joanna pour clore le sujet.

Enfin, nous donnerons la parole à Jonathan. Jonathan, est-ce que vous allez utiliser Mentimeter? Oui. D'accord. Donc il va poser une question au début concernant vos points positifs et points négatifs pour savoir ce qu'en pense le groupe. Et puis, nous nous

pencherons là-dessus à la fin de la session pour savoir si vous avez peut-être changé d'avis.

Alors ici, on va se demander : Est-ce que les personnes travaillant dans les équipes de révision de la mise en œuvre ont bien travaillé au niveau de la communauté, au niveau du personnel? Voilà, on va passer tout ceci en revue. Ce qu'on cherche à éviter, c'est de se dire que oui, on a fait tout ce qu'il fallait, mais. Et donc voilà, on va essayer de passer en revue tous ces mais. Sur ce, passons donc au premier sujet l'utilisation malveillante du DNS. Alors comme je l'ai dit, il y aura un chronomètre à l'écran. Hadia, je vous en prie.

HADIA ELMINIAWI

Merci Avri. Alors commençons par la présentation de ce sujet en définissant l'utilisation malveillante du DNS. L'ICANN, la communauté ICANN l'a défini comme étant les réseaux zombies, les logiciels malveillants et les spams lorsque les spams sont un mécanisme permettant de mener à d'autres formes d'utilisation malveillante du DNS.

L'ICANN org – l'organisation de l'ICANN – et la communauté ont tenté d'atténuer les utilisations malveillantes du DNS au travers de différentes initiatives et programmes, notamment au travers d'amendements apportés à l'accord concernant l'accréditation des bureaux d'enregistrement ainsi que l'accord sur l'enregistrement des gTLD. Il y a donc des obligations

d'atténuation de ces utilisations malveillantes qui ont été introduites, ainsi que des mesures de conformité.

L'ICANN utilise aussi Metrica, qui améliore la façon dont ces données sont collectées, mesurées, analysées. L'idée, c'est qu'on évolue bien sûr au fil du temps et qu'on incorpore de nouvelles sources de données, de nouvelles méthodologies de mesure et de nouveaux indicateurs. L'ICANN a identifié les technologies Health Indicator qui permettent d'analyser les menaces à la sécurité du DNS. Beaucoup de renforcement de capacités et de formation a été mené en novembre dernier. L'ICANN a publié le rapport Informal qui a pour objectif de savoir quelles sont les préférences des attaquants qui se livrent à des utilisations malveillantes du DNS.

Et on s'est rendu compte que les enregistrements de masse jouent un rôle ici. Actuellement, les politiques de l'ICANN ne disposent pas d'exigences ou de limitation s'agissant de l'enregistrement de noms de domaine en masse. Les TLD... On s'est rendu compte aussi qu'il y a des bureaux d'enregistrement des TLD qui sont soumis à des règles strictes. Et ces bureaux d'enregistrement ont des taux très faibles d'enregistrement à des fins malveillantes. On s'est rendu compte aussi que les coûts d'enregistrement plus faibles peuvent attirer davantage de cybercriminels. Nos résultats indiquent aussi qu'une réponse rapide aux rapports concernant les utilisations malveillantes et la mise en œuvre de mesures de sécurité effectives et efficaces permettent de réduire la durée et l'impact des attaques malveillantes.

Pour lancer cette discussion, une question : Pensez-vous que les efforts actuellement menés pour combattre les utilisations malveillantes du DNS suffisent ou devons-nous mettre en place davantage de mesures? Sur ce, je vais m'arrêter là et je vais donner la parole à Olivier.

AVRI DORIA

Donc on va lancer le Mentimeter, mais bon, il ne faut pas s'arrêter pour autant. Allez-y, votre micro, Jonathan.

JONATHAN ZUCK

Donc voici ici, c'est une enquête pour savoir ce qu'on pense avant de nous lancer dans ce débat. Donc je vous prie de scanner le QR Code sur votre téléphone ou alors sur votre ordinateur. Et si vous pouvez le lire, vous pouvez nous rejoindre aussi en utilisant le lien sur [menti.com](https://www.menti.com). Mais surtout ne fermez pas l'application, car nous allons y revenir par la suite et vous reposer les questions.

AVRI DORIA

Olivier, je vous en prie.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Merci beaucoup. Merci Avri. Alors, il faut que je commence. Je dois commencer en disant qu'il nous a fallu près de trois minutes, deux minutes 50 pour que mon amie Hadia... Oh, donc j'ai plus de temps en fait pour parler. Et donc ma très bonne amie Hadia a pu

énumérer tout ce qui s'est bien passé par rapport à l'utilisation malveillante du DNS.

Mais elle n'a pas mentionné certains points. Par exemple, l'institut sur l'utilisation malveillante du DNS Net Beacon, qui est un emplacement unique sur lequel vous pouvez vous rendre pour signaler des utilisations malveillantes du DNS. Il y a aussi toute une série d'autres acteurs qui suivent de très près ces utilisations malveillantes : des associations à but non lucratif, des entreprises, des agences de forces de l'ordre également, surtout si on compare la situation actuelle avec 2012. Et tous les acteurs sont bien plus au courant des utilisations malveillantes du DNS.

Alors cela fait combien de temps? Je ne sais pas. Plus de 10 ans. Cela va faire 14 ans. Non, on va devoir attendre. Cela va faire 14 ans qu'on attend ce nouveau cycle de gTLD. Et donc la question à se poser, c'est de combien de temps allons-nous avoir besoin pour retourner absolument chaque pierre, pour avoir un système absolument parfait avant de pouvoir avancer avec une nouvelle série de gTLD? Ou bien est-ce qu'on se contente de ce que l'on a aujourd'hui? Est-ce que le système dont on dispose aujourd'hui est suffisamment bon et adapté pour pouvoir avancer?

Alors bien sûr, on peut toujours s'améliorer, on peut toujours en faire davantage. On ne peut pas dire : Bon, arrêtons-nous là, tout est parfait. Rappelez-vous, la perfection est l'ennemi du bien. Parce que cela va nous faire prendre du retard et au final, on n'aura rien accompli. Donc moi je pense qu'actuellement il est temps de

passer au prochain cycle des nouveaux gTLD. Et s'agissant des utilisations malveillantes du DNS, alors peut-être qu'on n'a pas encore fait tout ce qu'on devait faire, mais nous avons néanmoins accompli de grands progrès par rapport à cela et il faut s'en rendre compte.

AVRI DORIA

Merci beaucoup. Cheryl, je vous en prie.

CHERYL LANGDON-ORR

Merci beaucoup, Avri. De l'autre côté de la table. Et je parle donc au nom du non. Et cela fait quelques années que je travaille à ces nouveaux gTLD et je voudrais donc revenir sur quelque chose qui a été dit par Pari un petit peu plus tôt. On nous a dit que des personnes malveillantes font des actions malveillantes et néfastes et ils sont nombreux à exploiter cet espace, ce cyberspace et on leur donne plus de possibilités que d'exploiter d'une manière malveillante ce cyberspace, notamment avec des enregistrements en vrac, en grand nombre. Et je crois que l'on doit vraiment réagir par rapport à cela.

Je n'ai pas le temps de vous lire tous ces éléments, mais faites une recherche Google sur les débats, sur les révisions des nouveaux gTLD, sur les mécanismes de sauvegarde contre l'utilisation malveillante du DNS avant la prochaine série. Il y a un rapport qui date de 2016 et ça, c'est avant la révision concernant la confiance du consommateur et le choix du consommateur. Et il y a déjà en

2016 beaucoup de recommandations que nous voyons. Et je crois que j'apprécierais si on reprenait ce rapport de 2016 et que toutes les recommandations soient prises en compte et mises en œuvre.

Donc ce n'est pas seulement une réponse par rapport à un rapport. Il faut vraiment que l'on trouve avant que le système soit vraiment trop vaste. Il faut vraiment être plus proactif et il faut minimiser. Il faut atténuer les risques. Il faut donc, et je n'ai pas besoin de trois minutes pour dire tout cela, nous ne sommes pas encore prêts. Voilà comment je conclurai. Merci.

AVRI DORIA

Nous allons maintenant avoir un débat ouvert. Une minute chacun. Chacun d'entre vous peut intervenir. Donc, il y a une question qui m'a été envoyée. Question de Edmon : C'est qui le nous? C'est chacun d'entre vous, je dirais. Vous pouvez répondre en votre nom personnel ou vous pouvez répondre avec le nous que vous utilisons, vous pouvez dire nous en tant qu'unité constitutive, vous pouvez parler au nom de ces entités. Donc, est-ce qu'il y a des mains qui se lèvent? Qui veut prendre la parole? Jonathan.

JONATHAN ZUCK

Oui. Merci Olivier et Cheryl, de ce point de vue, de nous aider à mettre en œuvre ces réflexions. Donc, je crois qu'Olivier, vous avez soulevé des points tout à fait intéressants. Il n'y a jamais de perfection. On ne peut pas attendre la perfection. Le seuil ne peut pas être la perfection. Mais quel va être le seuil? Donc, si ce ne sera

jamais parfait, pourquoi? Est-ce que nous allons faire quelque chose? À quel moment allons-nous décider qu'on a fait assez pour se lancer, par exemple, dans une nouvelle série? Donc il faut voir où l'on se situe ce seuil et quels sont les retours que nous pouvons obtenir en nous engageant par exemple dans une nouvelle série. Donc c'est mon observation par rapport aux deux points de vue que vous avez présentés.

AVRI DORIA

Donc d'autres mains, personne ne veut commenter là-dessus. Donc, très bien. Satish.

SATISH BABU

Merci beaucoup, Avri. Merci au présentateur également. Moi, une préoccupation que j'ai, c'est la manière dont on a le cadre de référence. Donc c'est une cible statique alors qu'en réalité la situation évolue constamment. Donc c'est vraiment un voyage, c'est vraiment vers une destination que l'on va. Est-ce que l'on a fait assez et est-ce qu'on n'est pas trop statique plutôt que de voir comment cela évolue?

AVRI DORIA

Si je pourrais vous l'expliquer un petit peu, est-ce que nous avons fait assez pour lancer une nouvelle série de gTLD? Est-ce que nous avons accompli assez avant de nous lancer? Parce qu'il y a eu des personnes qui ont dit : On ne peut pas faire de nouvelles séries avant que tout soit réglé et que tous les problèmes soient réglés.

Là, on va faire une nouvelle série. On est presque prêts, je pense. Mais avons-nous fait assez? J'ai une main de Elaine.

ELAINE PRIUS

Merci. Elaine Prius, en mon nom personnel. Donc j'aimerais vous raconter une petite anecdote dans mon entreprise, je parlais avec des législateurs de l'Union européenne qui ont dit : Comment est-ce que l'on passe à zéro abus? Et ça, c'est seulement au paradis que l'on peut atteindre le zéro abus parce qu'il y aura toujours des acteurs malveillants. Donc cette idée du seuil est très intéressante.

Ce que j'aimerais dire également, c'est que, il y a longtemps, lorsque j'étais au ccTLD, nous avions des abus qui se déplaçaient. Par exemple, ils étaient dans un TLD, on les gérât au niveau d'un ccTLD, puis ils réapparaissaient ailleurs. Donc ces abus se déplaçaient parmi les ccTLD. Donc plus de TLD, ça peut vouloir dire plus d'abus et savoir d'où proviennent ces abus également. Donc il y a une corrélation entre tout cela.

AVRI DORIA

Nous avons Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG

Donc mon opinion est assez simple. Je ne pense pas qu'on a fait assez. Pourquoi? Parce que si l'on voit la liste de ce que l'on a fait, c'était l'année dernière. En fait, si on avait commencé plus tôt en 2016, avec ce rapport de 2016 dont vous parliez, ou lors de la dernière série, ou lorsqu'on a fait la révision qui nous a montré qu'il

y avait des TLD qui avaient beaucoup d'utilisations abusives pour diverses raisons, et si nous avions commencé à ce moment-là, si nous avions continué chaque année à agir, eh bien là on aurait fait assez. Mais là, on n'a pas commencé assez tôt pour atténuer cette utilisation malveillante du DNS. Donc on n'est pas encore au niveau et c'est vraiment dommage et c'est vraiment, vraiment très dommage que l'ICANN se soit mis bien trop tard à effectuer son travail.

AVRI DORIA

Excusez-moi, j'avais laissé mon micro ouvert.

CLAIRE CRAIG

Donc j'ai écouté les deux points de vue de cette conversation et il me semble qu'il y a eu des choses qui ont été faites. Néanmoins, c'est une cible qui se déplace. Est-ce que nous avons fait assez pour ouvrir une nouvelle série de gTLD? Eh bien, il faudra qu'on continue à avancer et à continuer à faire notre travail jusqu'à ce que cette nouvelle série s'ouvre. Parce que oui, on a œuvré, on a travaillé, mais il faut continuer. Est-ce que l'on va assez vite aussi vers l'avenir? Parce que c'est une menace existentielle que nous avons.

AVRI DORIA

Merci beaucoup. On vous applaudit même. Donc je n'ai pas d'autres mains levées pour le moment. Vous pouvez poser des questions. Ah, vous vouliez poser votre question? Ah oui, oui, je connais Martin. Oui, vous pouvez y aller, vous pouvez reparer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Donc la question que j'avais pour les personnes qui veulent plus d'effectuer, est-ce que vous avez une liste de ce que vous voulez voir effectuer? Parce que si vous n'avez pas une liste des tâches, on ne sait pas exactement à quel point nous devons faire beaucoup. Si vous voulez toujours plus, plus, plus, est-ce que ça va être réalisable? Ces attentes vont-elles pouvoir être comblées? Donc est-ce que tout le monde pourra être satisfait du travail réalisé?

MARTIN SUTTON

Martin Sutton, TLD. J'allais dire quelque chose de similaire. Qu'est-ce qui doit être fait? C'est un petit peu la même chose. Je crois que ça va être au moins trois ans avant qu'il n'y ait une nouvelle délégation et qu'on a trois ans avant les premières délégations de TLD. Donc on peut voir ce qui reste à faire, on peut voir ce qui est positif et le travail qui nous reste dans les trois ans à venir.

AVRI DORIA

Merci beaucoup. Alan, vous avez relevé la main? Allez-y, allez-y.

ALAN GREENBERG

Oui, nous avons encore quelques années devant nous, plusieurs années. Mais est-ce que nous allons bien les utiliser ou bien se reposer sur nos lauriers et dire : Oui, on a le RIR, on en parlera plus tard. Nous avons ces rapports qui ont été effectués et que rien ne se fasse pendant ces années. Moi, Je pense que ce n'est pas possible. En ce qui concerne la liste, ce groupe a parlé depuis des

années et des années d'enregistrements nombreux, en vrac. Et la dernière chose que j'ai entendue, c'est que oui, on n'est pas encore prêt pour un PDP. On doit continuer à débattre et ensuite on commencera un PDP qui va prendre deux ans pour régler ces problèmes. On a trois ans devant nous avant les premières délégations, mais il faut qu'on les utilise.

AVRI DORIA

Donc nous avons une question dans la salle.

NATALIE TERCOVA

Oui. Merci beaucoup. Natalie Tercova au micro. Je crois qu'on peut apprendre beaucoup lorsque nous avons voté sur ce qu'il y a de plus crucial, les sujets brûlants que l'on doit gérer. Donc il faut se projeter dans l'avenir et je pense que nous avons la liste. La liste peut en effet être très longue et les technologies progressent également. Donc il y a de nouvelles menaces qui existent lentement mais sûrement.

Donc, d'un point de vue universitaire, quels sont les manques, les lacunes en recherche? Quels sont les rapports qui sont nécessaires? Quelles sont les manières de se préparer à de nouvelles séries de gTLD? Et comment pouvons-nous nous assurer de gérer cela et d'avancer? Et il y a des manières très simples de réfléchir à cela. Peut être, mais je pense que cela nous permettra d'envisager la situation, de voir ce qu'il y a de plus positif, que ce ne soit pas seulement un nuage noir qui s'amoncelle devant nous.

AVRI DORIA

Oui. Merci beaucoup. Pari, puis M. dans la salle.

PARI ESFANDIARI

Donc je crois que le fait que nous n'ayons pas de liste, c'est une bonne indication que nous ne sommes pas prêts parce que nous devons enquêter, analyser et nous devons nous assurer que nous soyons prêts à avancer.

AVRI DORIA

Merci beaucoup. Nous avons quelqu'un qui demande le micro là-bas et ensuite, j'ai Kathleen.

GISELLA GRUBER

Oui. Gisella au micro. Donc, indiquez votre nom avant de prendre la parole. Cela permettra aux interprètes de savoir qui va s'exprimer.

AVRI DORIA

Oui, j'oublie toujours de dire mon nom.

SETONDJI HOUNZANDJI

Très bien. Je m'appelle Setondji Hounzandji et je vais m'exprimer en français. Ce que je voulais dire, ça va être rapide parce que beaucoup de choses ont déjà été dites et qui correspondent exactement à ce que je pense. Seulement, je pense que quand on parle de DNS abuse. Vous savez, il y a deux ans, on ne parlait pas de

chat GPT. On ne parle pas de DeepSeek. Aujourd'hui, on en parle. Ce qui veut dire que peut-être demain on aura encore une autre technologie qui va sortir. Donc j'ai envie de dire DNS abuse, il n'y aura jamais de fin. Voilà. Merci.

AVRI DORIA

Merci. Kathleen, et je pense que vous serez la dernière à poser une question avant qu'on ferme la discussion sur ce sujet.

KATHLEEN SCOGGIN

Alors peut-être que c'est plus une question qu'un commentaire. Il y a certains gTLD qui ont été publiés en 2012 et on a identifié ces gTLD comme étant exposé à 70 %. Je ne sais plus exactement le chiffre exact, mais donc 70 % d'instances d'utilisation malveillante. Il existe des mécanismes pour éliminer ces domaines secondaires. Mais je voudrais comprendre quelle est la capacité de l'ICANN pour remédier à cela. Est-ce qu'il existe un seuil pour un gTLD? Par exemple, si on passe à 80 % de cas d'utilisation malveillante de ce nom de domaine et qu'on l'a bien identifié, alors que faisons-nous? Est-ce qu'on garde ce domaine actif? Est-ce qu'on continue de l'utiliser même si on a identifié autant de cas d'utilisation malveillante? Voilà, je voulais en savoir un peu plus par rapport à cela.

AVRI DORIA

Jonathan.

JONATHAN ZUCK

Je peux répondre parce que nous avons mené une session lors de la pandémie concernant les seuils et la possibilité de mettre en œuvre des seuils concernant ces utilisations malveillantes. A l'époque, les bureaux d'enregistrement étaient contre cette idée, notamment parce qu'ils disaient qu'il se pourrait qu'un bureau d'enregistrement soit notamment ciblé par des acteurs malveillants.

Donc pour le moment, la question n'est pas encore résolue, mais elle a déjà été débattue. Et à un moment, je pense que Graeme était favorable à cette idée. L'idée aussi est de savoir comment protéger ces bureaux d'attaques ciblées. Voilà, c'est ce dont on a discuté à l'époque.

AVRI DORIA

Merci bien. Nous allons maintenant passer à la partie conclusion de cette séance. Nous allons commencer par Cheryl qui, au départ, nous disait que ce n'était pas encore suffisant. Est-ce que vous avez changé d'avis?

CHERYL LANGDON-ORR

Merci Avri. Eh bien, j'ai l'impression que je suis un peu moins inquiète comparé au début de cette réunion, car j'ai bien entendu qu'effectivement nous avons encore du temps. Merci Martin. Je reconnais aussi que si nous avons des seuils, que l'on établit bien nos capacités, qu'on sait quelles sont nos capacités, alors à

condition que le travail nécessaire soit effectué, nous pourrions avoir de meilleurs garde-fous en place pour les utilisateurs finaux qui, au final, sont les victimes de ces utilisations malveillantes du DNS. Mais il faut garantir, nous assurer qu'ici on ne se repose pas sur nos lauriers.

Je suis bien consciente du fait qu'on ne va pas arrêter ce train. Il va continuer de parcourir les voies. Cette nouvelle série de gTLD va avoir lieu et en temps opportun. J'en suis bien consciente. Ce que nous devons garantir, c'est que ces risques ne soient pas laissés de côté et que l'on ne les traite pas trop tard, comme cela a été le cas pour la précédente série.

AVRI DORIA

Merci Olivier. Qu'en pensez-vous? Est-ce que vous êtes toujours aussi confiant?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Merci Avri. Eh bien oui, je suis encore assez confiant. J'ai entendu aujourd'hui qu'effectivement c'est un train en mouvement, un train qui ne va pas être arrêté de sitôt. On sait bien sûr qu'il y a toujours de nouvelles technologies qui émergent, comme Setondji nous l'a dit, et il y aura toujours de nouveaux défis auxquels nous serons confrontés. Et bien sûr, on ne peut pas simplement faire cesser l'innovation, arrêter l'avenir parce qu'on en a peur. Nous devons y faire face.

Et comme Martin l'a dit, nous avons encore quelques années devant nous avant que la prochaine série ne génère de nouveaux noms de domaine génériques. Donc on a encore beaucoup de temps, beaucoup de travail à effectuer, mais beaucoup de temps pour le faire. Et bien sûr, ça ne signifiera pas non plus la fin de notre travail. On continuera à travailler sur ce domaine par la suite. Il n'y aura jamais un moment où on pourra se dire : Voilà, on peut arrêter tous nos efforts pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS. Donc oui, j'ai encore confiance, du moins à condition qu'on continue à travailler sur ce point.

AVRI DORIA

Ah oui, merci. Alors je vois que le Menti est déjà à l'écran afin que les participants nous donnent leurs réponses. Maintenant, je vais me tourner vers Hadia afin qu'elle lève la séance sur ce sujet.

HADIA ELMINIAWI

Merci Avri. Alors certains moins et plus ont été mentionnés lors de cette session. Certaines personnes disaient qu'on en avait fait assez, mais bien sûr que ça ne signifiait pas la fin de nos travaux à ce sujet. Certains disaient qu'à l'heure actuelle, l'écosystème comprend aussi d'autres acteurs – Net Beacon, les agences de forces de l'ordre et d'autres, que rien ne peut un jour atteindre la perfection, bien sûr, et que notre objectif n'est pas statique mais bien en mouvement, qu'il s'agit d'un voyage et non pas d'une destination que nous cherchons à atteindre.

Bien sûr, un argument soulevé était que ce qu'on a fait s'est déroulé au cours des deux dernières années par exemple, mais que cela peut aussi être considéré comme un point positif et non négatif. Parce que cela veut dire que nous n'allons pas avoir de nouvelle délégation avant trois ans du moins. Et puis aussi que si on en a fait autant au cours des deux dernières années, on va pouvoir en faire bien plus au cours des trois prochaines années.

Certaines des personnes qui avaient une vision plus négative de la chose disaient notamment qu'il n'était pas question de répondre aux plaintes, mais plutôt une question d'être proactif, que nous n'avons pas fait assez depuis 2016. Et encore une fois, que ce qui a été fait s'est fait au cours des deux dernières années et qu'il s'agit là d'une menace existentielle. Donc, sommes-nous vraiment prêts à avancer alors que nous sommes exposés à de tels risques, alors que nous n'avons pas de liste de tous ces points, de toutes ces actions que nous souhaiterions entreprendre? Cela est le signe, selon certains, que nous ne sommes pas encore prêts. En outre, il n'y a pas de seuil de référence concernant le nombre de cas d'utilisation malveillante du DNS observé pour les TLD.

On a parlé aussi des enregistrements en masse. Est-ce qu'on va pouvoir agir sur ce point dans les années à venir? Mais en général, j'ai l'impression que ce qui ressortait de ces discussions, c'est que les technologies avancent. L'avenir avance. On ne peut pas s'arrêter, arrêter l'avenir. Donc continuons à avancer tout en tenant compte du fait qu'il y a toujours voie à amélioration et que

nous allons devoir entreprendre davantage d'actions, comme nous l'avons fait au cours des deux dernières années.

AVRI DORIA

Merci. Merci Hadia. Merci à chacun et chacune d'entre vous qui avez fait part de vos commentaires. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé au Menti. Alors moi je m'inquiète un peu d'avoir vu que les chiffres n'étaient pas très équilibrés, ce qui signifie qu'en fait, il y a beaucoup de personnes qui sont inquiètes, mais qui n'ont pas levé la main, qui n'ont pas exprimé ces inquiétudes. Donc, j'espère qu'au fil de cette session, au fil du temps, vous allez pouvoir soit être rassurés, soit nous faire part de vos commentaires, car il y avait 18 personnes, si je ne me trompe pas, qui n'étaient toujours pas satisfaits.

Mais passons à la suite. Merci beaucoup. J'espère que cette discussion vous a été utile. Passons donc maintenant à la question suivante concernant le programme de soutien aux candidats et la nouvelle série des gTLD. Est-ce que ce programme est suffisamment inclusif? Est-il prêt? Bonne question. Je me tourne donc maintenant vers Joanna qui va nous présenter la question.

JOANNA KULESZA

Merci beaucoup, Avri. Bon, moi mon travail est facile, n'est-ce pas? Je dois vous présenter des faits, mais c'est tout de même un défi, car il y a beaucoup de faits à présenter. On m'a autorisé à dire que la raison pour laquelle on se penche notamment sur le programme

de soutien aux candidats lors de cette session, c'est parce que lors de la précédente série – on m'a autorisé à le dire, cela a été un véritable échec. Donc, sur base de cet échec, qu'en est-il du programme de soutien aux candidats actuels? Qu'en est-il des attentes vis à vis de ce programme?

Pour celles et ceux dans la pièce qui s'inquiètent peut-être du nom lui-même, je voudrais encore une fois répéter le fait que ce programme de soutien aux candidats (ASP) a pour objectif de faire en sorte que les communautés mal desservies puissent soumettre leurs candidats. Car c'est une question de chiffres, d'indicateurs, mais pas seulement. Ici, il s'agit d'un montant de 220 000 \$ pour tout ce qui concerne la soumission des candidatures. Et le programme de soutien aux candidats permet d'alléger un peu cette charge.

Lors de la précédente série, ce montant était de 185 000 \$. Donc on est face à une augmentation substantielle. Actuellement, on envisage 25 candidatures potentielles dans le cadre du programme de soutien aux candidats et peut-être que nous pourrions décider si c'est le chiffre que nous visons.

S'agissant du côté politique, ma tâche est assez simple, car la communauté At-Large, représentée par l'ALAC et le GAC, a donc soumis une proposition conjointe concernant ce programme de soutien aux candidats il y a un an environ. Donc, nous avons eu bien assez de temps pour nous assurer que ce programme répond bien aux attentes des deux communautés.

Ce document est bien, vous pouvez le passer en revue. Je retiendrai trop de densité, trop de détails, mais en une minute, je vais peut-être souligner certains des points, les quatre points cruciaux mentionnés dans ce document. La tâche initiale de ce programme est d'alléger la charge financière des candidats. Nous avons pour objectif de prioriser la sensibilisation des candidats venant des régions sous-desservies, mal desservies. Nous nous engageons au travers de ce document à appliquer une approche holistique pour faciliter les besoins adéquats et les réponses aux besoins adéquats et appropriés.

Et enfin, bien sûr, on veut aussi fidéliser les candidats. On ne veut pas qu'ils se servent de ce programme de soutien et puis ensuite qu'ils nous quittent au premier problème. Bien sûr, ça c'est le quatrième point. Nous voudrions que ce programme permet de soutenir ces candidats tout au long du processus. J'en ai terminé maintenant pour mes trois minutes et je pense qu'il s'agit maintenant à Jonathan de prendre la parole pour le Mentimeter.

AVRI DORIA

Bon, peut-être c'est sans doute une bonne idée. Merci pour cette présentation. Peut-être maintenant pourrions-nous passer aux défenseurs de ce programme qui pensent que ce programme de soutien aux candidats tient ses promesses. Et c'est Cheryl qui va nous les présenter, ces points positifs.

CHERYL LANGDON-ORR

C'est bon d'être du parti des défenseurs cette fois-ci. Moi aussi, j'étais aux côtés de Avri et d'autres collègues présents. Aujourd'hui, j'ai été impliquée dans l'élaboration de ce programme de soutien aux candidats qui, lors de la précédente série, a vraiment été un échec. Nous avons fait trop peu et trop tard, mais j'ai mon badge du programme de soutien aux candidats originel. Bon, ça nous a beaucoup aidé d'avoir des badges, n'est-ce pas?

Ceci étant dit, cette fois-ci l'engagement pris par la communauté, et nous avons travaillé avec une équipe très engagée et très impliquée pour créer un guide de candidature afin qu'il soit ouvert 12 mois avant que ne soit ouverte la possibilité de poser sa candidature. Eh bien, c'était une bonne idée, car les candidats ont pu se préparer. Déjà en novembre dernier, ils ont pu avoir accès à différentes ressources. Ils ont pu explorer plusieurs pistes qui s'offrent aux communautés mal desservies, quelle que soit cette communauté. Mais ils ont eu cette occasion donc de pouvoir participer à cette nouvelle série. Et si effectivement, les efforts extraordinaires qui ont été consentis par l'équipe de sensibilisation portent leurs fruits. Et je pense vraiment qu'à ce niveau-là, on a fait des progrès. Et donc ce travail extraordinaire qui a été fait pour les lignes directrices, les indicateurs pour mesurer les réussites. Voilà, je ne vais pas vous embêter avec tous ces détails, mais donc ce que nous espérions, c'était de pouvoir soutenir 10 candidats. Et nous pensons qu'au travers de notre programme, nous allons peut-être même aider 40 ou 45 personnes et on en a déjà 28. Donc c'est une très bonne chose.

Mais bien sûr, il n'y a aucune raison pour laquelle ce programme devrait être un échec. Alors, est-ce que ça se passe aussi bien que ce à quoi on s'attendait? Peut-être pas, mais attendons et voyons si ce programme est une réussite de façon à ce que les prochaines versions soient elles aussi des réussites. Merci.

AVRI DORIA

Merci beaucoup, Cheryl. Donc nous allons passer à Maureen qui a un point de vue différent.

MAUREEN HILYARD

Merci beaucoup. Comme je l'ai mentionné auparavant, j'étais au GGP et nous pensions fortement que l'ICANN doit s'assurer que cette fois-ci, il s'occupe plus de nouveaux candidats pour des nouveaux gTLD, notamment provenant des régions moins desservies. Et nous applaudissons le fait qu'il se concentre sur ces régions pour le moment. Mais la sensibilisation dans des territoires si peu familiers est parfois difficiles.

Donc le GGP a pensé que le groupe ciblé devait avoir plus d'informations et plus de temps pour bien comprendre comment gérer la prochaine série de gTLD. Et ils ont appris la disponibilité du programme de soutien assez tard et nous avons suggéré 24 mois avant l'ouverture de la fenêtre de dépôt des dossiers de candidature.

Mais 12 mois, c'est beaucoup, beaucoup plus court. Et nous avons donc besoin de communiquer toutes ces informations en masse. Et

je ne pense pas que cela a été un outil assez efficace de sensibilisation et d'information. Donc l'ICANN parle donc parfois avec un jargon qui est parfois difficile à comprendre dans les régions moins desservies et l'anglais n'est pas obligatoirement une langue qui est parlée dans ces endroits. Il y a les obligations financières et techniques à long terme lorsque l'on a un TLD. Ça, ça a été uniquement brièvement mentionné.

Mais 227 000 \$, c'est les frais plus la promesse d'un rabais s'ils obtiennent le soutien financier. Il faut bien se rendre compte à quel point cela est cher et complexe pendant des années, des années, de garder un TLD en place. Ça peut arriver à des sommes de 5 millions de dollars américains.

Nous avons donc eu un groupe de responsables de ccTLD dans le Pacifique et dans les pays en développement qui sont intéressés par ce programme de soutien aux candidats. Et je dois dire que je dois attribuer leur manque de réponse à deux raisons. Premièrement, nos ccTLD, nos responsables de ces TLD dans l'océan Pacifique sont les seuls registres dans les petites îles et ils ont des difficultés eux-mêmes en rapport avec la gestion opérationnelle, avec de plus en plus d'aspects nocifs en ligne auxquels ils sont exposés. Donc les ccTLD, c'est la priorité.

Les nouveaux gTLD ne vont pas avoir un impact fort dans des régions comme le Pacifique, alors que nous avons beaucoup de réseaux sociaux et qu'il y a moins d'intérêt pour les sites web. On utilise beaucoup plus les réseaux sociaux pour diffuser les

informations et ainsi de suite. Donc je crois que le message doit absolument passer sur la valeur que de nouveaux gTLD peuvent avoir à la région, à notre région et en seulement 12 mois, on doit identifier, cibler, former, informer d'éventuels candidats. Ce n'est donc pas une tâche facile. Ce n'est pas assez et c'est trop tard.

AVRI DORIA

Donc nous allons maintenant parler d'une manière très ouverte. Je vais voir s'il y a des mains qui se sont levées. Je vais changer d'écran et je ne vois pas de mains, mais il y en a derrière moi. Oui. Venez parler dans un micro, s'il vous plaît. N'oubliez pas de vous présenter également.

MARTIN SUTTON

Oui, Martin Sutton une nouvelle fois de TLD. Je ne sais pas comment exactement répondre à ce débat, mais ce que je pense et qui est valide, c'est qu'il y a eu beaucoup plus de travail de fait pour soutenir les candidats, beaucoup plus que lors de la prochaine série. Et c'est à un meilleur niveau également. Mais hélas, avant l'ouverture de cette fenêtre pour le dépôt des dossiers, il y a des préoccupations néanmoins que j'ai par rapport au dossier de candidature. Par exemple pour l'ASP, il y a le niveau des remboursements. Donc s'il y a un ensemble conflictuel, s'il y a des litiges, que va-t-il se passer? Il y a très peu de remboursements et ils peuvent véritablement perdre de l'argent.

C'était 85 % de remboursement lors de la dernière série et maintenant, on en est à de 45 à 65 % de remboursement. Donc cela peut provoquer des pertes de fonds. Ce n'est pas un remboursement à un très haut niveau cette fois-ci. Et ça, je trouve cela un petit peu néfaste.

AVRI DORIA

Sergio.

SERGIO SALINAS-PORTO

Je vais m'exprimer en espagnol. Veuillez s'il vous plaît m'écouter par le biais de l'interprétation. Merci beaucoup, Avri, de me donner la parole. L'autre jour, je mentionnais quelque chose que Maureen avait dit et je m'appelle Sergio Salinas-Porto. Je suis très préoccupé par certains points. Permettez-moi de vous dire ce qui s'est passé en Amérique du Sud.

Les SME – les petites et moyennes entreprises – ne sont pas définies par leurs volumes mais par les personnes qui font partie de l'entreprise. En Argentine, par exemple, 50 personnes ont une entreprise en commun. C'est une petite et moyenne entreprise, plus de 50 employés, c'est une grosse entreprise. C'est le seuil. Donc, lorsque l'on met une limite de 50 millions de dollars, et je dois relire cela parce que je crois que c'est jusqu'à 5 millions de dollars. C'est peut-être que j'ai mal compris cela, mais je l'ai lu en anglais. Donc les montants qui sont nécessaires comme base. Eh

bien ça, c'est en Argentine par exemple, et en Amérique du Sud, on ne va pas avoir de candidat à cause de cela.

C'est un petit peu un piège parce que nous ne mesurons pas les choses de la même manière dans les pays en développement et dans les pays moins avancés et développés. Donc, il faut prendre en compte ces mesures et ces seuils, notamment financiers. Ce n'est pas la même chose entre les pays avancés et moins avancés. On doit absolument prendre cela en ligne de compte pour les petites îles, pour les régions défavorisées et moins avancées. Pour les Caraïbes, c'est la même chose, la même problématique. Nous devons revoir cela et il faut prendre en compte ces problématiques. Merci.

AVRI DORIA

Nous allons passer à la personne suivante.

SETONDJI HOUNZANDJI

J'ai 60 secondes. Disons que j'ai un avis et une question. Moi, je parle en tant qu'Africain là. Bon, ça se voit, mais je le répète, je parle en tant qu'Africain. Le truc qu'on nous a dit au départ, c'est 227 000 \$. Je vous rappelle, c'est 227 000 \$. Lorsque on vous choisit, on vous fait au maximum 85 % de réduction, 85 % de réduction de 227 000 \$, c'est plus de 30 000 \$. Si je convertis dans la monnaie de mon pays, c'est plus de 20 millions. Je ne sais pas si vous vous rappelez. Enfin, je ne sais pas si... Ce qui veut dire que pour moi ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible. Voilà

maintenant la question que je voulais poser. La question va vous surprendre, mais je suis d'accord, j'assume. Est-ce que vous pensez que lorsque je fabrique un produit, ce produit-là, je dois le vendre au même prix partout sur la Terre. Moi je pense que non, parce que je dois tenir compte du prix auquel celui qui l'achète doit pouvoir le vendre dans son pays. En fait, pour moi, c'est ça le problème. Donc c'est une question que je vous pose. J'essaie de trouver la réponse. Merci.

AVRI DORIA

Merci beaucoup. Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLLET

Sébastien Bachollet en français. Tout ce jeu autour des nouveaux gTLD, c'est un truc de riche. Si on n'a pas d'argent, on ne peut pas jouer. Et on a bien vu dans le dernier tour de candidature, les riches sont devenus encore plus riches parce qu'ils savaient jouer avec les normes. Ils ont fait des private auction comme on dit, donc ils ont joué avec leur argent, ils ont joué avec notre argent puisque in fine, au final, l'argent qu'ils ont, c'est celui que nous donnons quand on paie pour des noms de domaine. Peut-être qu'il faut qu'on arrête tout ça et qu'on donne des extensions aux gens qui en ont ou aux organisations qui en ont vraiment besoin. Arrêtons d'être une organisation qui supporte les riches. Je pense que je dois être un peu contre le capitalisme tel qu'il est exprimé à l'ICANN.

AVRI DORIA

Merci. Donc je vois des mains levées encore. Ce sera à peu près la fin. Nous avons Jonathan.

JONATHAN ZUCK

Merci beaucoup de participer à ces débats et à cette conversation. Il y a beaucoup de points soulevés et moi j'ai travaillé à des révisions au programme de soutien aux candidats. C'est facile de dire que cela a été un échec parce qu'il n'y a pas eu beaucoup de dossiers de candidature et 10 ans plus tard, on a eu un avec .asia qui a enfin réussi à avoir un dossier reçu. Mais on ne saura véritablement jamais s'il y avait un manque de demande, s'il n'y avait pas assez de soutien ou bien, comme l'ont dit Sébastien et Sergio, s'il y avait des préjugés dans le système qui, véritablement, un aspect biaisé dans le système qui ne permettait pas à des dossiers de déposer.

Donc cela coûte extrêmement cher en effet, de gérer une chaîne. Il y a des problèmes d'infrastructures en place pour les prestataires et les fournisseurs de registres et de services Internet. Donc, il y a un certain pourcentage de fournisseurs de services qui devraient être pour les opérateurs qui, en effet, sont à des niveaux plus bas, qu'il n'y ait pas les seuils, des seuils différents.

AVRI DORIA

Je vais passer maintenant la parole à Edmon Chung.

EDMON CHUNG

Oui, merci Jonathan d'avoir parlé de .asia. Donc moi, puisque nous sommes à At-Large, je vais parler en mon nom. Et je crois, Sergio, que les critères c'est une organisation qui a moins de 5 millions, je crois que c'est 5 millions de dollars de revenus. Donc, je voulais juste clarifier cela.

Donc, en ce qui concerne le programme actuel, je crois que le problème clé, ça reste le remboursement. Le remboursement, c'est très important lorsque l'on fait un dépôt de dossier. Et s'il y a un conflit, s'il y a un litige, ils vont avoir du mal à gagner par rapport à des entités commerciales. Et donc à ce moment-là, il faudra choisir peut-être une autre chaîne, une chaîne où il n'y a pas de litiges et de conflits. Je crois que cela devrait être inclus. C'est en effet une lacune et s'ils n'ont pas d'argent, ils ont 0 \$. Ça va continuer à être 0 \$ et ça ne va juste pas fonctionner. Donc, ils ne seront pas aidés s'ils n'ont absolument aucun moyen financier.

AVRI DORIA

Merci. Ensuite, nous avons Raihanath et pardonnez-moi si je n'ai pas bien prononcé votre prénom.

RAIHANATH GBADAMASSI

Je pense que le débat est très important, mais il y a quelque chose qu'on oublie. Il faut reconnaître les efforts du programme qui a été mis en place pour pouvoir accompagner les candidats. On est d'accord. Mais la cible du programme n'a pas été respectée. Maureen l'a expliqué tout à l'heure le programme est prévu pour

les zones sous-développées et tout ça. Mais regardez la réalité du montant. C'est impossible carrément. Comment on veut aider les gens avec un programme, mais on leur propose un programme auquel ils ne peuvent même pas adhérer. Et le risque est là, c'est que les gens vont y adhérer, le programme va les soutenir et ils vont abandonner. Finalement, à quoi on sert alors? Et le programme aurait servi à quoi? Il faut qu'on soit clair : le programme est un échec. Il faut vraiment revoir, quand on veut vraiment accompagner les gens, on descend à leur niveau. On ne peut pas rester en haut et dire qu'on propose un programme pour aider des gens qui sont en bas et qui sont incapables d'atteindre ce programme-là. Donc on est obligé de revoir vraiment ce programme-là. Sinon, tout ce qu'on dit et ce nouveau round sera carrément un échec, parce que là, on a peu de personnes qui vont pouvoir y adhérer et ceux qui vont adhérer vont finir par abandonner à cause des difficultés financières. Merci.

AVRI DORIA

Merci beaucoup. Dernier intervenant. Lance.

LANCE HINDS

Tout d'abord, alors quand on parle de communautés mal desservies, ça varie et donc effectivement, il y a des cas où cela pourrait ne pas fonctionner, il faut le reconnaître. [Inaudible] dans ces communautés mal desservies et certaines d'entre elles sont émergentes. Et, je le dis parce que je voudrais vous donner un exemple. Dans les îles Caraïbes, il y a quelques entreprises qui

voudraient peut-être se doter d'un nouveau TLD dans le cadre de leur marketing, comme Amazon l'a fait par exemple.

Mais, le fait est que voilà, s'ils ont plus de 5 millions de revenus, il n'y a pas de disposition qui leur permette de ne pas payer 200 000 \$, plus de 200 000 \$. Donc, y a-t-il une disposition permettant plus de souplesse pour aider ces entreprises? Bon, voilà, c'est toujours une question d'argent pour les plus riches, quelle que soit la façon dont on présente la question. Il est très probable en fait qu'on va continuer de la même façon.

AVRI DORIA

Merci. Passons maintenant au résumé post discussion. Je me tourne vers Maureen pour savoir si son opinion a changé en quelque sorte.

MAUREEN HILYARD

Je suis vraiment très contente que Jonathan ait mentionné un point. Donc, notamment concernant les réussites en fait du programme lors de la précédente série. C'était dû notamment à un partenariat entre un candidat et un registre déjà établi, un opérateur de registre déjà établi. Et, ce partenariat est encore en cours et il accorde un soutien au candidat. Et, donc, pourquoi est-ce qu'on n'en a pas fait la promotion en fait? Voilà, c'est tout ce que je voulais dire. Merci.

AVRI DORIA

Merci Cheryl. Avez-vous changé d'avis?

CHERYL LANGDON-ORR

Non, je n'ai pas changé d'avis. Je continue de penser que le travail qui a été effectué, les efforts consentis vont permettre d'assurer une bonne mise en œuvre et on peut se baser sur ces efforts pour garantir la sécurité du programme. Je ne nie pas les inquiétudes qui ont été soulevées. Bien sûr, si on était dans un monde idéal, on pourrait mieux s'en sortir. Mais il faut commencer quelque part, n'est ce pas? Et je pense qu'on en est à un très bon départ. Merci

AVRI DORIA

Merci. Je vais maintenant vous redonner la parole Joanna afin que vous puissiez faire un petit récapitulatif de cette discussion.

JOANNA KULESZA

Bien, je pense qu'il faudrait notamment mentionner les inquiétudes. Je comptais les votes. Alors, Cheryl avait la tâche la plus difficile je pense, car elle devait défendre ce programme et je pense que personne d'autre ne souhaitait soutenir ce programme. Alors, la question est de savoir est-ce que le programme a tenu sa promesse, ses promesses?

Alors, je ne vais pas résumer les arguments individuels soulevés par tout le monde. Je pense que nous n'avons pas encore tenu cette promesse. Pas encore. Et, Cheryl a tenté tout de même de nous faire espérer et de nous rendre un peu plus optimistes. Donc, peut-

être qu'effectivement, il y a encore mieux à faire et je m'en tiendrai à cela.

AVRI DORIA

Merci beaucoup. Jonathan, je me tourne vers vous maintenant et ensuite je terminerai. Je clôturerai par quelques mots.

JONATHAN ZUCK

Beaucoup de résumer, n'est-ce pas? Merci d'avoir organisé cette session. Je pense qu'il était judicieux effectivement de parler de ces promesses, car si on se penche sur la communauté ICANN, on se rend compte que les attentes varient de manière considérable en fonction du groupe qu'on prend en considération. S'agissant de ce qu'ils attendent de ce programme, étant donné ces variations, étant donné les contextes dans lesquels ces promesses ont été faites, et bien je pense qu'il était intéressant de se rendre compte que ces promesses n'étaient pas linéaires. Elles n'étaient pas basées sur des seuils de références, donc on va mesurer la réussite de ce programme en mesurant les nouvelles candidatures, les nouvelles chaînes.

Et, comme Lance l'a dit, tout va évoluer. Peut-être qu'on va devoir tout refaçonner à un moment ou à un autre pour garantir notre réussite, car à l'heure actuelle, si le système est effectivement biaisé, si certains jouent avec le système et qu'il fait obstacle à beaucoup de personnes, alors il va falloir effectivement améliorer, faire des efforts pour lutter contre cette question des biais. Mais, ils

vont continuer d'exister dans le programme. Donc on ne saura pas quelles sont les causes des problèmes si on ne se penche pas en détail sur les candidatures et si on ne détermine pas ce qui a été derrière la réussite ou l'échec de ces candidatures.

Ensuite, je dirai quant à l'utilisation malveillante du DNS. Et, bien, c'est que l'un des aspects associés à la nouvelle série, c'est une ouverture au changement qui peut-être n'était pas là autrefois. Et, je pense que c'est ce que mentionnait Alan. Nous observons un élan vers le changement, pour le changement, s'agissant de cette nouvelle série de gTLD, et c'est pourquoi il y a autant d'activités menées, parce qu'on a cet accord pour les opérateurs de registre qui est en cours de négociation. Il y a des modifications qui ont été apportées avant la série 2012 aux accords pour les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement.

Et, donc voilà, ici, on a une occasion à saisir pour tenter de faire avancer des choses qui stagnaient. Donc, est-ce qu'on en a fait assez ou pas pour cette nouvelle série? Bien sûr, ça fait sens de se poser cette question. Avons-nous créé un environnement permettant une évolution et une amélioration continue de ce programme? Peut-être que c'est une autre question qu'on devrait se poser. Voilà, j'espère que ma contribution vous a été utile.

AVRI DORIA

Merci. Alors, tout d'abord, je voudrais vous remercier chacun et chacune d'avoir participé à cette séance qui était vraiment en fait une expérience basée sur ce que Jonathan a déjà dit. Tout le

monde travaille dur et tout le monde fait un excellent travail. On a des programmes, toute une série de listes d'activités qui sont menées et ce de main de maître.

Et, pourtant je m'inquiète car même dans cet environnement, il y a une forte disparité entre le nombre de personnes qui sont vraiment satisfaites de tout ce qui se fait et ce grand nombre de personnes silencieuses et inquiètes. Ce qui m'inquiète, et bien, c'est que j'ai vu des personnes travailler dur et avec cœur pendant des années qui tentaient d'accomplir leur mission. Et pourtant à un moment, tout fonctionne et pourtant les gens ne sont pas satisfaits, pas contents et on ne sait pas pourquoi. Parce que si on se penche un peu sur ce qui a été fait, on se rend compte que tout le monde a fait ce qu'il devait faire.

Pardonnez-moi. Moi aussi, j'avais un chronomètre pour mon intervention. Bon, peu importe. Mais, voilà, c'est ce qui m'inquiète vraiment. Je vois des personnes travailler vraiment dur et passer de longues heures à travailler du côté politique, du côté mise en œuvre. Et, quand quelqu'un me demande ce qu'il en est des équipes de révision de la mise en œuvre, et bien moi je vante toujours leur qualité parce que je pense vraiment qu'on a les meilleures équipes qu'on ait jamais eues et je suis émerveillée de voir le travail que tout le monde effectue. Mais, je m'inquiète de voir qu'il y a encore beaucoup de personnes qui ne sont pas satisfaites. Ici, voilà, on en a onze contre deux. Bon, je ne sais plus

quels étaient les chiffres pour la question précédente, mais c'est inquiétant.

Et, donc, je suis très heureuse. Je suis reconnaissante envers l'ALAC, l'At-Large de m'avoir autorisée à organiser cette séance. J'espère que c'était une expérience réussie et j'espère qu'on le fera encore, car nous avons l'obligation bien sûr de respecter toutes les exigences envers laquelle nous nous sommes engagés. Mais, bien sûr, au bout du compte, on veut aussi que tout le monde soit content, satisfait, que tout le monde pense que ce qui devait être fait a été fait. Alors, encore une fois, on n'en sera jamais à 100 %, mais on devrait plutôt avoir plus de personnes qui sont satisfaites que mécontentes.

Donc, voilà, encore une fois, je voudrais vous remercier d'avoir participé à cette séance, d'avoir exprimé vos opinions et pour celles et ceux qui font partie du groupe des mécontents qui ne se sont pas exprimés, je vous en prie, la prochaine fois, n'hésitez pas à prendre la parole, notamment dans un environnement ouvert tel que celui que nous avons aujourd'hui. C'est très important. N'attendez pas la fin de la journée pour nous dire Non, moi je n'étais pas très content, mes attentes n'ont pas été respectées. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR

Merci beaucoup, Avri.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]